Une ado poussée sous le RER à Yerres : 2 jambes amputées, 4 mois de prison ferme (MàJ)

17/01/2014 à 20h11



Addendum du 17/01/14

> *Pour info, Sa victime a dû être amputée des deux jambes. https://t.co/5KoD0p6a0x #4moisferme*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) 17 Janvier 2014*

> *L'adolescente qui avait poussé sous un train du #RER D une autre jeune fille est condamnée à 22 mois de #prison dont 18 avec sursis*
> *— M6info by MSN (@m6info) 17 Janvier 2014*

Addendum du 27/11/12

> *Pièce après pièce, le puzzle prend forme. Celui du parcours chaotique et sinueux de Marine*, 15 ans, devenue depuis quatre jours « la pousseuse du RER D. » […]*
> ** Le prénom a été modifié.*
> *Le Parisien*

(merci à Fiatlux)
Addendum du 24/11/12 — L'adolescente happée par un RER jeudi a bien été bousculée volontairement par une jeune fille.

> *Les images tirées de la vidéosurveillance de la gare d'Yerres, « d'une violence extrême », **ne laissent plus de place au doute.** Selon le parquet d'Evry, elles démontrent que l'adolescente happée par un RER jeudi vers 17 heures a bien été bousculée volontairement vers les rails par sa camarade.*

« On voit un geste net et délibéré d'une fille qui en pousse une autre et fait tomber la victime sur les voies alors que le train n'est pas arrêté, indique Gilles Charbonnier, le procureur.
Le Parisien
Addendum du 23/11/12 – Les jambes sectionnées, la jeune fille est entre la vie et la mort

22/11/12
La dispute entre adolescentes a viré au drame. Vers 17 heures ce jeudi, suite à un différend, une adolescente de 17 ans aurait poussé une de ses camarades sur les voies de la gare RER alors qu'un train arrivait.
(…) Le Parisien